



Mon ancien employeur n'a pas versé tous mes salaires

Par **Cur**, le **04/10/2012** à **17:08**

Bonjour,

Je suis actuellement sportif professionnel, j'ai signé pour la saison 2011/2012 un contrat de 11 mois en tant que joueur professionnel avec mon ancien club (donc mon ancien employeur) . Dans ce contrat, une partie de mon salaire est divisé en deux parties : une partie déclarée, et une autre correspondant à des remboursements de frais kilométriques. Tout est stipulé noir sur blanc dans le contrat et dans l'accord financier.

Or mon employeur ne m'a pas versé la totalité des frais kilométriques. À chaque coup de téléphone il promet un versement le plus rapidement possible, cela fait 6 mois que ça dure.

Que puis je faire pour récupérer cette partie de mon salaire sachant que ces frais kilométriques s'avèrent être bidons, (c'est à dire qu'ils ne correspondent pas du tout à mes frais, le salaire est divisé pour payer moins de charges) .

Est ce que si je vais au prud'homme je risque quelque chose ?

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **06/10/2012** à **17:22**

Bonjour,

Il aurait été nettement préférable de prévoir l'indemnisation des frais professionnels d'une manière forfaitaire sans autre précision mais il faudrait savoir comment cela est textuellement mentionné au contrat de travail...

A priori, le risque serait au niveau de l'URSSAF mais pas du Conseil de Prud'Hommes...